

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 MAI 2021

Présents : Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Joëlle JOCAILLE, Marie-Hélène COLIN, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Claire LAURAS, Ophélie NAUDIN (secrétaire de séance), Christian PACAUD, Mathilde VIDAL, Valérie BILLOUX (secrétaire de mairie)

Début à 19H

1 – Approbation du Procès-Verbal du 25/03/2021

Validé à l'unanimité par le Conseil.

2 – Compétence Intercommunale Mobilité

Le Conseil doit prendre une délibération afin de valider la prise de compétence « Mobilité » par la Communauté de Communes. Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour que la CC prenne cette compétence, hors transport scolaire.

3 – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur le Maire fait un point auprès du Conseil sur les propriétaires démarchés et acceptant de vendre certains de leurs terrains. Une réunion a lieu lundi 10 mai à Baudemont avec le cabinet d'études Latitude. L'idée étant de faire accepter par le cabinet que ces terrains mentionnés soient constructibles à l'avenir.

Dans une seconde étape, **Monsieur le Maire** demande au Conseil s'il vaut mieux que la commune rachète les terrains en question afin de les revendre plus tard, ou que ce soit aux habitants eux-mêmes de les mettre en vente directement. **Christian PACAUD** intervient en rappelant qu'acheter un terrain, c'est bien, encore faut-il arriver à le revendre ensuite. Il recommande que ce soient les habitants eux-mêmes qui revendent leur terrain.

4 – Convention cadre du centre de gestion

Madame la Secrétaire rappelle que le centre de gestion gère la carrière du personnel de la fonction publique territoriale et propose des prestations facultatives payantes (gestion de documents et données, conseils...). Si un jour, la commune souhaite faire appel à une de ces prestations, elle a besoin d'accepter la convention cadre du centre de gestion.

Le Conseil est d'accord à l'unanimité pour accepter cette convention qui n'engage à rien. Libre à la commune d'en profiter ensuite ou non.

5 – Enquête publique

Monsieur le Maire explique avoir été recontacté par Jacques Pierre Devillard pour acheter une partie de terrain située sur la voirie communale à Mans. Pour débiter la vente, nous devons délibérer sur l'aliénation du terrain et lancer une enquête publique. Le Conseil accepte à l'unanimité ce projet de vente.

Les frais de bornage seront à la charge de l'acheteur et le tarif est fixé à 500€.

6 – Etudes de devis pour achats de petits matériels

Monsieur le Maire présente au Conseil les différents devis reçus pour l'achat d'un micro-tracteur, d'un gyrobroyeur ou encore d'un désherbeur mécanique. **Thierry CORNELOUP** demande à quoi servirait le tracteur. **Monsieur le Maire** répond qu'il servirait aux tontes classiques dans la commune ainsi qu'à l'entretien des chemins de randonnées.

Après étude, les devis sont supérieurs au budget alloué à cela initialement prévu. **Ophélie NAUDIN** pose la question de l'achat de matériel d'occasion afin de rentrer dans le budget. **Thierry CORNELOUP** évoque l'idée d'avoir un contrat de location à l'année.

7 – Demande de boisements d'un particulier

Monsieur le Maire explique avoir été recontacté par Jean-Marc NARBOUX car il souhaite « boiser en feuillus (diverses essences locales) des parcelles dont il est propriétaires afin de préserver la biodiversité du coin. » Il précise qu'il ne s'agirait donc pas de douglas plantés. Les parcelles en question sont à La Côte.

Madame la Secrétaire va contacter le Département afin de valider la démarche à suivre pour donner suite à cette demande.

8 – Élections Départementales et Régionales

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin (de 8H à 18H) en cas de deuxième tour. **Monsieur le Maire** explique rechercher une douzaine de bénévoles minimum pour tenir les deux bureaux de vote. Les bénévoles devront soit être vaccinés, soit effectuer un test PCR ou un test antigénique 48 heures avant.

Thierry CORNELOUP et Claire LAURAS ne sont pas disponibles le 20 juin aux créneaux proposés dans la journée.

Monsieur le Maire précise qu'il a demandé et obtenu exceptionnellement le déplacement du bureau de vote dans la salle des fêtes.

9 – Vide-greniers

Ophélie NAUDIN fait le point sur le vide-greniers initialement prévu à Dyo le 9 mai 2021. La campagne de communication a bien fonctionné puisque le vide-greniers était complet avec 62 exposants inscrits et une liste d'attente de plusieurs dizaines de particuliers intéressés pour exposer.

Sa tenue a été interdite par la sous-préfecture de Charolles car il est encore trop tôt dans le déconfinement du pays. Une date de report sera communiquée dès que la commune aura l'autorisation de le tenir.

10 – Informations et questions diverses

Monsieur le Maire évoque la mise en place de la boîte à livres derrière l'église : elle marche bien puisque les rayons se remplissent. À la suite de l'article paru dans le Journal de Saône-et-Loire, il a été contacté par Actua-Litté et Néo-ruraux qui relayeront ce projet dans leurs colonnes.

Concernant l'ancien cimetière, certaines tombes sont à l'abandon et posent problème pour l'entretien de celui-ci. Un courrier va être envoyé au Sous-Préfet pour connaître nos droits face à la gestion de ces anciennes concessions.

La municipalité va se renseigner pour savoir si l'enherbement du nouveau cimetière peut rentrer dans les dossiers subventions de la région. **Monsieur le Maire** souhaite qu'une décision soit prise cette année.

Michel TREMEAUD précise que les travaux pour renforcer la sûreté de l'église sont en cours.

Monsieur le Maire annonce qu'à la suite des remarques et questions récoltées dans le sondage auprès de la population, une réponse globale sera faite et déposée en version papier dans les boîtes aux lettres des habitants.

Claire LAURAS et Marie-Hélène COLIN sont allées acheter des plantes vivaces à planter au Bourg de Dyo.

Monsieur le Maire précise qu'un appartement (F3 de 84m², non meublé) est à nouveau disponible à la location à partir du 14 juillet 2021 pour un loyer de 295 € hors charges.

Michel TREMEAUD annonce que le devis du vitrail de l'église à réparer de 782 € TTC est accepté. Il ajoute qu'ENEDIS vient le 26 mai entre 14H et 16H afin d'effectuer l'élagage des branches reposant sur les fils électriques « Route des Janniaux ». Enfin, la guirlande « Joyeuses Fêtes » a été réparée.

Mathilde VIDAL précise que le chemin allant de chez elle au Vieux Bourg n'est pas tondu et qu'il y a beaucoup de marcheurs empruntant ce chemin. La tonte n'est pas prévue avant le mois de juin.

Joëlle JOCAILLE annonce que la Communauté de Communes lance une enquête pour une micro-crèche à St-Symphorien-des-Bois. Des sondages vont être distribués dans les boîtes aux lettres des habitants cibles des 4 communes du SIVOM.

Un sondage de la CC « Projet de territoire Séniors » va également être distribué aux + de 62 ans.

Elle ajoute qu'une réunion a été faite avec l'Architecte des Bâtiments de France au sujet des travaux à la Chapelle de St Prix : la réunion s'est bien passée, le devis proposé devrait être accepté dans les grandes lignes. Les travaux pourraient débuter en mars/avril 2022.

Elle informe également le Conseil que le CEP de St Christophe organise une exposition d'art contemporain, du 19 juin au 19 septembre, à la chapelle de St Prix.

Dans le cadre du projet de Cabinet Médical, **Bernard PLASSON** explique qu'un plafond coupe-feu serait obligatoirement à installer ce qui engendrerait un coût supplémentaire très élevé. **Monsieur le Maire** ajoute avoir reçu un devis de 11 000 € pour les huisseries.

Monsieur le Maire remet une écharpe d'adjointe à Joëlle Jocaille qui procédera au mariage de sa fille à la fin du mois.

Monsieur le Maire conclut en précisant qu'il rencontre l'association la Ribambelle le 17 mai pour une demande de mise à disposition d'une salle de la commune dans le cadre d'un projet pour les enfants.

Fin de séance : 21H30